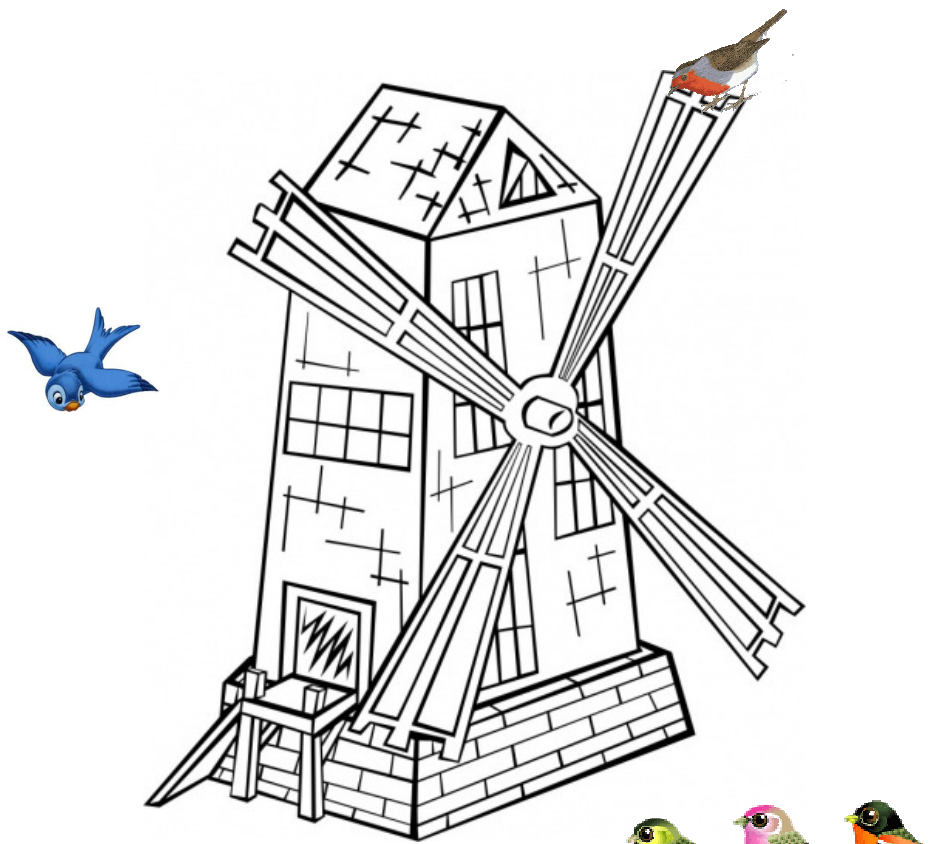


Bulletin municipal *Avril 2012*



Municipalité de
Saint-François-du-Lac

www.saint-francois-du-lac.ca

Francilois, Francilaises,



Ce sera bientôt Pâques..., le printemps est déjà là et la chaleur qui nous manque à chacun des hivers, nous pouvons maintenant en profiter!

Les vacances de Pâques arrivent à grands pas. A tout ceux et celles qui bénéficient de ce congé, je vous souhaite d'en profiter au maximum

Cet hiver, il a été question que nous fassions des démarches afin d'avoir les ressources financières pour faire construire une patinoire couverte, elle aurait été construite à l'endroit où est notre patinoire actuelle près de l'école Vincent-Lemire. Tous les jeunes auraient pu en profiter, mais il nous aurait fallu un paquet de bénévoles afin de pouvoir l'entretenir par la suite, et comme nous le constatons, des bénévoles il n'y en a pas beaucoup. Malheureusement le projet est tombé à l'eau.

Afin d'éviter que les gens s'arrêtent sur le pont David-Laperrière pour regarder les travaux en cours, l'entrepreneur devra réduire la largeur où nous passons afin de prévenir les accidents. Il ne faut pas l'oublier, c'est un chantier de travail. Il faut aussi respecter la limite de vitesse et nous pouvons nous compter chanceux de pouvoir traverser le pont librement. La navette est recommencée depuis le 15 mars; en fin de compte, ça bien été cet hiver.



Les 2 et 3 juin, il y aura le « **Relais pour la vie** » sur le terrain du Centre Communautaire. Participons en grand nombre, c'est pour nous afin qu'ils trouvent les remèdes contre ce fléau de cancer.

Profitez du magnifique printemps,
Profitions à plein de toutes ces belles journées!

**Je vous reviendrai
en juillet!**



TEXTE INTEGRAL

La mairesse

Georgette Critchley
Georgette Critchley



Important

VACANCES estivales 2012

Prenez note que le bureau municipal sera fermé du :

20 juillet au 6 août inclusivement

En cas d'urgence vous pouvez communiquer avec

Madame Georgette Critchley, mairesse

au **450-568-1059**

* Pour ceux et celles qui désirent obtenir un permis quelconque, prévoir avant les vacances estivales.



GRAND NETTOYAGE: La municipalité procédera bientôt au nettoyage des rues avec un balai mécanique durant la semaine du :

16 avril prochain

Vous êtes tenus de nettoyer le devant de votre propriété avant que les travaux débutent.



BORNES-FONTAINES : Les officiers de la municipalité procéderont à une purge du réseau d'aqueduc :

Les 2-3 mai prochain

- * L'eau sera impropre à la consommation.
- * Nous vous suggérons de ne pas boire cette eau, ni d'effectuer de lessive pendant ces journées.
- * Il y aura des interruptions de service sporadiques durant ces opérations.



**En cas de pluie,
les travaux pourront être
décalés d'une journée.**



Important...suite

FÉLICITATIONS : La municipalité tient à FÉLICITER tous ses citoyens qui sont sensibilisés à la récupération et au compostage. À tous ces défenseurs de l'environnement, il nous fait plaisir de vous annoncer que nous nous retrouvons numéro 1 au sein de notre Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas Saint-François et dans les 1er rang au niveau provincial.



La récupération et le compostage ont comme avantage de réduire une quantité énorme de déchets. En ce qui concerne la municipalité, l'élimination moyenne en kilogramme est de 243, par personne et par année par rapport à la moyenne de groupe qui est de 327 kilogrammes. Étant donné cette réduction des déchets grâce à votre coopération en effectuant de la récupération et du compostage, la Régie des Déchets reçoit des ristournes plus élevées, ce qui a pour effet d'augmenter leur surplus accumulé et d'être en mesure d'en remettre aux municipalités concernées. En raison de cette économie pour l'année 2011, il nous est retourné un montant de 44 249.00 \$ qui nous permettra d'investir dans la municipalité.

Bravo à tous ceux et celles qui agissent concrètement pour la protection de l'environnement et la conservation des ressources.

La Municipalité

ÉPANDAGE 2012:



La Municipalité de Saint-François-du-Lac interdit l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers durant les jours suivants:

22, 23 et 24 juin / 29-30 juin et 1^{er} juillet

21-22 juillet et 28-29 juillet

04 et 05 août

DOCUMENTAIRE: Messieurs Yan Descheneaux & Benoît Thomassin sont à préparer un documentaire concernant le pont David Laperrrière.

Afin d'être en mesure de poursuivre leur projet, votre coopération serait fort appréciée. Si vous avez des témoignages, histoires et/ou anecdotes vous pouvez communiquer avec eux.

www.pontdavidlaperrriere.com

info@pontdavidlaperrriere.com



Rappel

DOSSIER DES CHIENS,... : Depuis le 1er janvier 2012, la municipalité ne s'occupe plus de ce dossier. Pour tous renseignements concernant les animaux, vous devez communiquer avec la SPA de Drummond au numéro sans frais : **1-855-472-5700**, celui-ci saura répondre à toutes vos interrogations ou encore, visitez le site Internet : **www.spadrummond.com**



* * En ce qui concerne seulement le cas des chevreuils trouvés morts sur le territoire de la municipalité, vous pouvez communiquer avec le secrétariat municipal au : 450- 568-2124

COMPOSTAGE : Vous pouvez vous procurer un composteur domestique à la municipalité au montant de 40.00\$ taxes incluses. Dépêchez-vous, il ne nous en reste que quelques uns.



INTERNET HAUTE-VITESSE (secteur Île Saint-Jean): Profitez d'une connexion Internet haute vitesse comme dans les grandes villes. Depuis le mois de mai 2011 vous pouvez vous prévaloir d'une connexion haute-vitesse. Pour toute information, communiquez avec Jean Boisclair, Solutions Sans Fil WiMe, au **819-388-1230**



POSITIONNEMENT DES BACS : Étant donné le changement de camion qui est muni d'un bras automatique, les bacs doivent être positionnés de façon à ce que le bras puisse empoigner les bacs facilement, c'est à dire, les roues vers la maison. Également laissez une distance entre les bacs (*12 po et plus*).



VENTE DE GARAGE : Pour ceux et celles qui désirent effectuer une Vente de garage, prenez note que la fin de semaine du :



9 et 10 juin prochain

cette activité se déroulera sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, et ce, **gratuitement**.

* * *En cas de pluie, la vente de garage sera remise à la fin de semaine suivante*



Cueillette des gros rebuts.....

Printemps 2012

La cueillette des gros rebuts sera effectuée:

Pour **TOUS** les secteurs **MARDI le 15 mai 2012**

* * Veuillez prévoir de mettre vos gros rebuts sur le bord du chemin la veille, car ils peuvent passer dans votre secteur tôt le matin.

Prenez note qu'aucun pneu ne sera ramassé lors de cette collecte.

1. **Il est interdit de jeter des produits radioactifs**, comme des médicaments, dans vos bacs à déchets. Dès qu'une radiation sera détectée dans un chargement au site d'enfouissement, des frais de 100\$ par chargement seront appliqués.

Solution: Rapportez vos médicaments dans une pharmacie près de chez vous. Les pharmacies reprennent les médicaments périmés.

2. **Vous rénovez, vous construisez, vous démolissez:**

Note: Veuillez prendre note que les matériaux secs provenant de travaux de démolition, de rénovation ou de construction **sont exclus** de cet enlèvement.

Solution: Vous pouvez louer des conteneurs auprès de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas Saint-François en composant le numéro: **819-395-5096**.

3. **Vous avez des batteries d'automobiles.....**

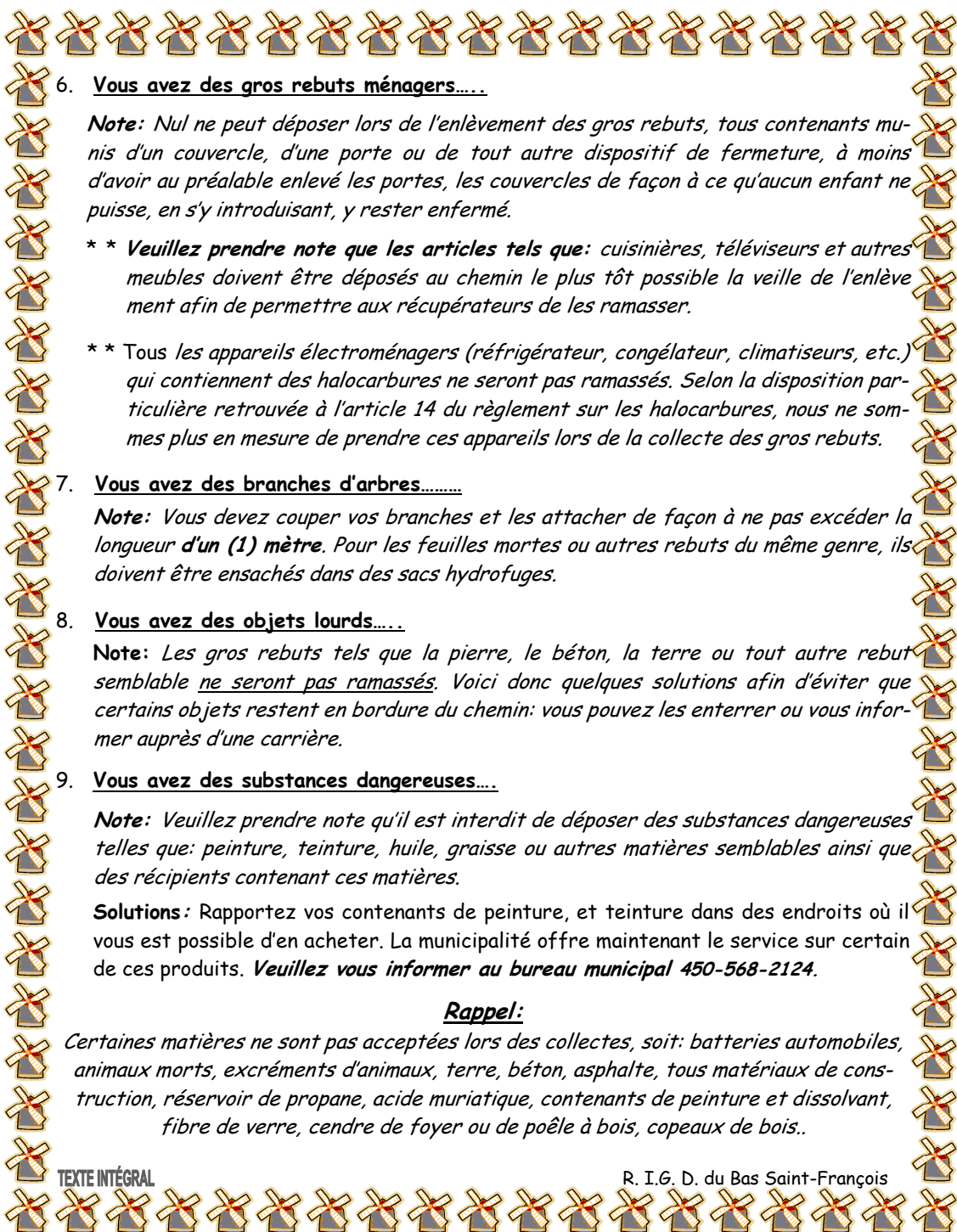
Solution: Informez-vous près de chez-vous car la plupart des garages acceptent de reprendre les vieilles batteries.

4. **Vous avez des pneus qui ne serviront plus....**

Solution: Informez-vous près de chez vous car la plupart des centres de pneus acceptent de les reprendre. (Exemple; Centre de pneus GCR situé sur le boulevard Lemire à Drummondville). Prenez l'habitude de laisser vos pneus chez votre vendeur.

5. **Vous avez beaucoup de métaux.....**

Solution: Veuillez téléphoner à des ferrailleurs de votre région afin qu'ils puissent ramasser les métaux **avant** l'enlèvement des gros rebuts.



6. **Vous avez des gros rebuts ménagers.....**

Note: Nul ne peut déposer lors de l'enlèvement des gros rebuts, tous contenants munis d'un couvercle, d'une porte ou de tout autre dispositif de fermeture, à moins d'avoir au préalable enlevé les portes, les couvercles de façon à ce qu'aucun enfant ne puisse, en s'y introduisant, y rester enfermé.

* * ***Veuillez prendre note que les articles tels que: cuisinières, téléviseurs et autres meubles doivent être déposés au chemin le plus tôt possible la veille de l'enlèvement afin de permettre aux récupérateurs de les ramasser.***

* * ***Tous les appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, climatiseurs, etc.) qui contiennent des halocarbures ne seront pas ramassés. Selon la disposition particulière retrouvée à l'article 14 du règlement sur les halocarbures, nous ne sommes plus en mesure de prendre ces appareils lors de la collecte des gros rebuts.***

7. **Vous avez des branches d'arbres.....**

Note: Vous devez couper vos branches et les attacher de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre. Pour les feuilles mortes ou autres rebuts du même genre, ils doivent être ensachés dans des sacs hydrofuges.

8. **Vous avez des objets lourds.....**

Note: Les gros rebuts tels que la pierre, le béton, la terre ou tout autre rebut semblable ne seront pas ramassés. Voici donc quelques solutions afin d'éviter que certains objets restent en bordure du chemin: vous pouvez les enterrer ou vous informer auprès d'une carrière.

9. **Vous avez des substances dangereuses....**

Note: Veuillez prendre note qu'il est interdit de déposer des substances dangereuses telles que: peinture, teinture, huile, graisse ou autres matières semblables ainsi que des récipients contenant ces matières.

Solutions: Rapportez vos contenants de peinture, et teinture dans des endroits où il vous est possible d'en acheter. La municipalité offre maintenant le service sur certain de ces produits. ***Veuillez vous informer au bureau municipal 450-568-2124.***

Rappel:

Certaines matières ne sont pas acceptées lors des collectes, soit: batteries automobiles, animaux morts, excréments d'animaux, terre, béton, asphalte, tous matériaux de construction, réservoir de propane, acide muriatique, contenants de peinture et dissolvant, fibre de verre, cendre de foyer ou de poêle à bois, copeaux de bois..

TEXTE INTÉGRAL

R. I.G. D. du Bas Saint-François

7



Relais pour la vie 2012

3^e Édition du Relais pour la vie
de la Société canadienne du cancer à Saint-François-du-Lac

Quand : 2 & 3 juin 2012
Où : au Centre communautaire

Vous désirez participer comme survivants et aidants, bénévoles, artistes, commanditaires ou former une équipe, vous pouvez communiquer avec Andréanne Proulx, agente de développement à la SCC au 819 478-3261 ou avec les membres du comité organisateur.

- * **Mesdames :** Marguerite Salvas = 450 568-7062, trésorière
Monique Allard = 450 568-2472, *coordonnatrice des équipes*
Nicole Capistran = 450 568-3008, *coordonnatrice des survivants*
Thérèse Landry = 450 568-3419, *coordonnatrice des luminaires et des commandites*
- * **Monsieur** Marcel Desmarais = 450 568-7087, *coordonnateur des luminaires et des commandites*

Événement parrainé par les

Chevaliers de Colomb - Conseil Pierreville 1889
(coordonnateurs de la sécurité et de la logistique 450 568-7087)

Andréanne Proulx,
Agente de développement,

Unité Notre-Dame-de-Rivages

Le bilan financier 2011 de la Fabrique est affiché dans l'église de Saint-François-du-Lac, à l'entrée. Pour tous ceux et celles qui désirent avoir de plus amples explications, vous êtes invités à passer au bureau et il nous fera plaisir de vous informer.

Téléphone : 450-568-3113, **télécopieur :** 450-568-0034

Adresse Internet : unitenddesrivages@bellnet.ca

Marie-Pierre Nadeau,

Loisirs



Cette année les Loisirs de Saint-François -du-Lac ont mis en place des équipes de soccer pour les jeunes de 5 à 17 ans.

Les inscriptions auront lieu :

Vendredi le 6 avril de 18h30 à 20h30 et

Samedi le 7 avril de 13h00 à 16h00

au local des Loisirs, 10 rue du Centre Communautaire à Saint-François-du-Lac.

Frais d'inscription : 5 et 6 ans ☞ 20.00\$
7 à 17 ans ☞ 45.00\$



Rabais famille : pour les familles de plus d'un enfant, la deuxième inscription est à 20.00\$ et la troisième est gratuite.

Tous les joueurs doivent remettre un dépôt de 25.00\$ pour les chandails en même temps que leur inscription. Ce chèque doit être daté du 1^{er} octobre 2012 et ne sera pas encaissé si les chandails sont remis avant, et en bon état.



Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec

Pascal Thérault : 450 568-0128



On vous attend!!!



Services intégrés pour l'Emploi (sie)

Centre d'aide à l'emploi pour femmes



CV- LETTRE DE PRÉSENTATION

Simulation d'entrevue

ORIENTATION - COACHING

Approche personnalisée

www.sieemploi.com

Céline Hamel, adjointe à la direction

Nicolet:

70, rue Notre-Dame
Nicolet (Québec) J3T 1G1
Tél.: 819-293-8494

Bécancour:

1750, avenue Des Hirondelles
Bécancour (Québec) G9H 4L7
Tél.: 819-298-2047

80%

de placement



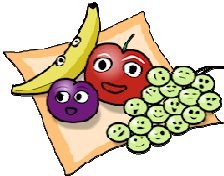
Bibliothèque municipale

480, rue Notre-Dame (à l'arrière)

450-568-1130

ANIMATION***ANIMATION***ANIMATION

Nous aurons le plaisir de recevoir **Julie Sa Muse** (Julie Béchard) musicienne et spécialiste en animations pour enfants, qui nous présentera :



« La salade de fruits »

La salade de fruits est un spectacle inspiré par l'eau et les voyages. Dans l'esprit du partage entre amis et de l'été, ce spectacle saura charmer et étonner les petits.



Lieu: Salle Germain Nadeau (*sous-sol Édifice municipal, 400 rue Notre-Dame*)

Date: samedi, le 26 mai 2012

Heure: 10h.00 a.m.

Durée: 45 minutes



Maximum 35 participants

Réservez vos places au 450-568-1130 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Merci à la MRC de Nicolet-Yamaska qui défraie les coûts de cette animation.

À surveiller : plusieurs nouveautés paraîtront en avril, la suite de plusieurs séries déjà en cours. Nous nous procurerons ces nouveaux livres aussitôt leur parution.



Joyeux
Printemps

Horaire de la bibliothèque

Mardi après-midi : 13h15 à 15h15

Mercredi soir : 18h00 à 20h00

Au plaisir de
vous accueillir
nombreux (ses)!



TEXTE INTEGRAL

Ghislaine Lachapelle

Pour le Comité de la Bibliothèque



Coopérative de solidarité d'aide domestique

La Maisonnée Nicolet-Yamaska

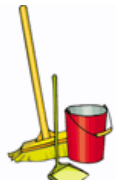
350, boul. Louis Fréchette,
Nicolet (Québec) J3T 1B6

819-293-4700

Nos services s'adressent aux personnes de **18 ans et plus**. Tout le monde a droit à une aide financière d'un minimum de **4\$**, donné par la RAMQ (*Régie de l'Assurance Maladie du Québec*).

Les services offerts sont :

Ménage Régulier



Ménage Saisonnier

Ménage de printemps



Préparation de Repas
(sans diète)



Courses et Commissions
(pharmacie et épicerie)



Toute l'équipe de la « Coopérative La Maisonnée » vous souhaite

JOYEUSES PÂQUES !

La Maisonnée, Un Coup de Pouce
qui Aide Vraiment !





Hyacinthe Hélié-Cardin
Directrice générale

ACTIVITÉS DU MOIS D'AVRIL 2012

Mercredi, 11 avril: Déjeuner rencontre au restaurant « **Ma Cabane** » de Saint-François-du-Lac, vers 8 h.



Mercredi, 18 avril: Bingo au Centre communautaire à 19:30 h. Cinq cent dollars (500.00\$) en prix.



* **Scrabble de groupe et cartes** au Centre communautaire à 13 h. Pour information *Micheline Bédard (responsable)* 450-568-0621.

Mercredi, 25 avril: Assemblée Générale Annuelle des membres de l'Âge d'Or de Saint-François-du-Lac. Souper à 17:30 hres.

Menu : Poulet de Chez Vic de Sorel, dessert, thé, café. Suivi de l'assemblée à 19:30 hres. Le coût sera de **6.00\$**.

Vendredi, 27 avril : Soirée de danse au Centre communautaire à 20 h avec Yvon Blouin. Prix 7.00\$ les membres et 8.00\$ non-membres. *Prix de présence et buffet en fin de soirée.*

Bienvenue à tous!

ACTIVITÉS DU MOIS DE MAI 2012

Mardi, 1 mai : Quilles au salon de quilles « **Le 19-90** » de Pierreville à 13:30 hres, prix réduit pour les membres de l'Âge d'Or. Pour information *Jocelyne Martel (responsable)* 450-568-6501.



Mercredi, 2 mai : Scrabble de groupe et cartes au Centre communautaire à 13 h. Pour information *Micheline Bédard (responsable)* 450-568-0621.



Samedi, 5 mai : SORTIE DE GROUPE

Le retour de nos idoles au colisée Pepsi

Voyage d'une journée, incluant le transport en autocar, le dîner au restaurant Tomas Tam, 1 billet pour le spectacle au parterre, guide accompagnateur, pourboire au chauffeur, taxes et FDCAV.

**Paiement final
au plus tard
le 15 avril prochain**

* Départ de Saint-François-du-Lac à 9:30 hres

* Dîner au restaurant Tomas Tam à 11:30 hres

* Spectacle à 13:30 hres

* Retour à Saint-François-du-Lac en fin de journée.

Coût

180.00\$ membres

185.00\$ non membres

Mercredi, 9 mai : Déjeuner rencontre au restaurant « Resto de L'Amitié » de Saint-François-du-Lac vers 8:00 hres.

Mercredi, 16 mai : Scrabble de groupe et cartes au Centre communautaire 13:00 hres. Pour information *Micheline Bédard (responsable)* 450-568-0621.

SCRABBLE

* Bingo au Centre communautaire à 19:30 hres. Cinq cent dollars en prix (500.00\$).

Vendredi 25 mai : Souper du 40^{ième} anniversaire de l'Âge d'Or. Au menu, Spaghetti suivi du Banquier en folie et de la soirée de danse au Centre communautaire à 20:00 hres avec Yvon Blouin. **Invitée : Guylaine Tanguay. Prix de présence et buffet en fin de soirée.** (Coût à déterminer). Un vin vous sera servi.



Info: 450 568-2413

Les 25 ans de carrière de Sylvain Laporte

30-31 mai et 1er juin

**Autocar de luxe
56 passagers**

Voyage de 3 jours et 2 nuits au **Manoir des Laurentides** le 30-31 mai et 1er juin. Formule tout compris (taxes et pourboires inclus). Coût pour les **membres** pour occupation double, 275.00\$ et pour les **non-membres**, 285.00\$.



**Paiement final
au plus tard
le 15 avril prochain**

**Bienvenue
à tous!**

Jean-Guy Dionne, président

Coin détente

Pourquoi y a-t-il un trou au sommet des parachutes ronds ? Le petit trou situé au sommet des parachutes sert à laisser s'échapper l'air emprisonné dans la voile. Cela stabilise le parachute en évacuant l'air, qui sans cela s'échapperait par les côtés en provoquant des oscillations dangereuses au moment de l'atterrissage.

Pourquoi se voit-on dans un miroir ? Les miroirs sont en général constitués d'une fine couche de métal placée sous une plaque de verre.

La couche de métal est très lisse et réfléchit les rayons lumineux, contrairement à une surface rugueuse qui renvoie les rayons dans de nombreuses directions à la fois, de sorte qu'ils ne peuvent former une image.

Les rayons lumineux réfléchis par la couche de métal traversent le verre et reviennent vers nos yeux en reflétant l'image d'origine.

Pourquoi dit-on "apprendre par coeur" ? Cette expression est née au Moyen Âge. Depuis l'Antiquité, le coeur était souvent considéré comme le siège de l'intelligence, de la mémoire et des sensations (sans doute à cause de l'accélération du rythme cardiaque lors des émotions fortes). La plupart des découvertes sur le cerveau ont été faites aux 19e et 20e siècles.

Pourquoi a-t-on le hoquet ? Le hoquet est un réflexe qui n'a pas de fonction utile connue. Il est dû à une irritation des nerfs qui commandent les contractions et les relâchements du diaphragme (le principal muscle respiratoire). Cette irritation peut avoir de nombreuses causes : nourriture trop épicée, boissons gazeuses, changement brusque de température, stress, etc. Le hoquet peut dans certains cas exceptionnels se prolonger pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, voire plusieurs années. Ainsi, l'Américain Charles Osborne (1893-1991) a hoqueté continuellement pendant 68 ans.

Pourquoi y a-t-il un point sur la lettre "i" ? La lettre i existait dans les anciens alphabets grec et latin, mais elle ne portait pas de point.

Au 11e siècle, les moines qui copiaient les textes religieux commencèrent à apposer un trait oblique au-dessus des i pour pouvoir les distinguer des lettres voisines à jambages courts (comme m, n et u). Cet usage se généralisa et le trait fut remplacé par un simple point à la fin du Moyen-âge (15e siècle). Le point fut adopté définitivement avec l'invention de l'imprimerie (fin du 15e siècle).

Balles de golf



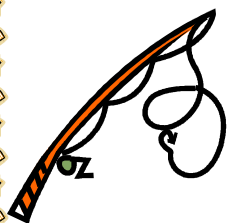
Les premiers projectiles utilisés au golf étaient de petites balles faites de bois jusqu'en 1600 quand les Pays-Bas ont commencé à importer des balles de golf qui ressemblaient à des petites bourses en cuir rondes remplies de matières diverses comme de la laine, du poil et du gros fil. Ce n'est qu'en 1845 que le révérend Paterson a inventé une balle avec du gutta-percha. Le gutta-percha est une résine de l'arbre d'Isonandra Gutta et elle ressemble beaucoup à de la gomme. Quant au développement de la balle de caoutchouc, il a commencé vers 1898.

Corde à danser

Il semblerait que l'histoire de la corde à danser remonte au temps où les égyptiens et les chinois tressaient le chanvre pour en faire de longues cordes. Pour réutiliser les morceaux de chanvres perdus lors du tressage d'une corde, les travailleurs devaient sauter par-dessus leurs cordes ou celles de travailleurs d'à côté et les enfants qui jouaient tout près décident de les imiter. C'est ainsi que la corde à danser a été inventée. Par la suite, elle traversa les frontières grâce aux marins qui virent les enfants s'amuser avec cette corde et qui décidèrent d'en rapporter à leurs propres enfants.



Canne à pêche



Que se soit avec les mains, au harpon ou avec une canne, la pêche remonte à très loin dans le temps. La seule différence est l'évolution des accessoires, la sophistication des instruments. Autrefois les cannes étaient faites de bois de bambou avec au bout une simple corde, mais depuis la deuxième partie du 19e siècle, la canne à pêche n'a cessé d'évoluer. Les moulinets sont apparus et les matériaux ont changé. Autrement dit les fabricants se sont adaptés à la demande sans cesse croissante.

Vélo : Après deux ans de travail, Mario Lanctôt (*Granby au Québec*) a inventé une selle pour vélo nouveau genre. Comme il le dit si bien, peut-être que faire du vélo est bon pour le cœur, mais pour les fesses, ça peut-être douloureux si vous n'avez pas un bon siège. Il s'agit d'une selle ajustable et multifonctionnelle. L'inventeur a donné le nom de "siège des enfants" à son produit car lorsqu'il sera sur le marché, il veut donner 90% des profits générés par les ventes aux œuvres humanitaires dédiées aux enfants.



Maison des jeunes Du Bas-St-François

10-A, rue du Centre-Communautaire
Saint-François-du-Lac (Qc) J0G 1M0 / Tél. : 450-568-6222

* **Notre équipe** : Joanie—Stéphanie et Nicolas

* **Notre comité de jeunes 2012-2013:**

- ⇒ Jairo Gamelin de Pierreville, président
- ⇒ Jean-Gabriel Lapierre de Saint-François-du-Lac, vice-président
- ⇒ Cloé-Maude Lapierre de Saint-François-du-Lac, secrétaire
- ⇒ Michael Descheneaux de Pierreville, trésorier
- ⇒ Félix Deschênes de Pierreville, administrateur
- ⇒ Marc-Antoine Thérout de Saint-François-du-Lac, administrateur



soccer



basket-ball

BRAVO GANG!

Défis sportif Drummondville
Le 9 mars dernier



hockey



volley-ball



HORAIRE

Lundi : 18h30 à 21h30

Mardi : 18h00 à 21h00

Mercredi : 18h00 à 21h00

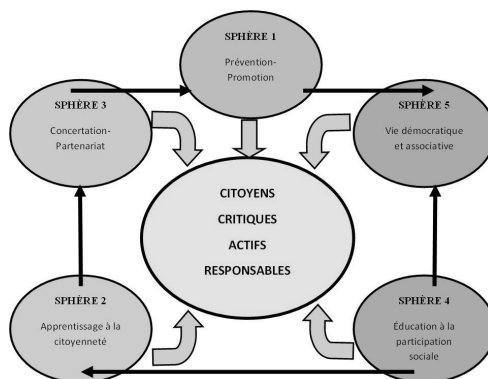
Jeudi : 18h00 à 21h00

Vendredi : 18h00 à 22h00

- * Lors de pédagogie le jeudi fermé à 20h00!
- * Aide aux devoirs : lundi et mercredi!



VOICI LES OBJECTIFS DU PROJET MAISON DES JEUNES...



SPHÈRE 1 : PRÉVENTION-PROMOTION : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- ⇒ Permettre aux jeunes d'avoir de meilleures relations interpersonnelles;
- ⇒ Permettre aux jeunes d'être mieux outillés pour prendre des décisions éclairées dans leur vie.

SPHÈRE 2 : L'APPRENTISSAGE À LA CITOYENNETÉ

- ⇒ Favoriser l'apprentissage de la vie démocratique;
- ⇒ Défendre ou promouvoir les droits des jeunes.

SPHÈRE 3 : LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT

- ⇒ Favoriser une participation des jeunes dans la vie de leur communauté.

SPHÈRE 4 : ÉDUCATION À LA PARTICIPATION SOCIALE

- ⇒ Favoriser la prise en charge et l'autonomie chez les jeunes.

SPHÈRE 5 : L'APPRENTISSAGE À LA CITOYENNETÉ

- ⇒ Favoriser l'apprentissage de la vie communautaire;
- ⇒ Favoriser l'apprentissage de la démocratie et de ses mécanismes.

**CONTENU DU REGROUPEMENT DES
« MAISON DES JEUNES »
DU QUÉBEC**



Stéphanie Martel,
Coordonnatrice



Centre d'action bénévole

Le message de la Semaine de l'action bénévole 2012 vise à reconnaître le rôle important que chaque bénévole joue dans la dynamique et l'avancement d'une société qui se tient. Le slogan est représenté par des mains qui se superposent pour renforcer la notion de cohésion, d'harmonie, du «faire ensemble». L'union fait la force de l'action bénévole.

Votre présence fait la différence!
semaine de l'Action Bénévole
15 au 21 avril 2012

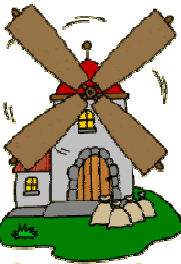


De tous les symboles exprimant l'entraide, la compassion et l'action, il n'y en a pas un qui soit plus éloquent que la main. Il suffit de penser aux expressions «avoir le cœur sur la main», «tendre la main», «donner un coup de main», «main dans la main»; que le geste bénévole soit grand ou petit, il fait une différence souvent essentielle dans nos communautés rurales aux effectifs humains réduits.

Afin de souligner cette semaine spéciale, nous sommes à organiser l'activité-reconnaissance annuelle. Le conseil d'administration ainsi que l'équipe de travail ont décidé de reprendre une formule qui semble être appréciée par la majorité d'entre vous : **une soirée de danse avec Yvon Blouin comme maître de cérémonie** suivra le souper.

L'événement se tiendra à [St-Elphège, le samedi 21 avril.](#)

Au plaisir d'y retrouver plein de bénévoles!
Des présences qui font la différence...



450-568-3198

Pour plus d'informations,
 communiquez avec Louiselle Béliveau





Centre d'Accès Communautaire - Internet(CACI)

93, route Marie-Victorin / Saint-François-du-Lac / Tél.: 450-568-2277



Horaire de la saison estivale:

Les vendredis soir de : 19h à 22h

Les samedis de : 12h30 à 16h30

Nous vous offrons les services suivants:

- ☞ Dix ordinateurs à 1,00\$/heure
- ☞ Windows XP
- ☞ Jeux en réseau (50 jeux disponibles)
- ☞ Logiciels de travail
- ☞ Imprimantes couleur / noir et blanc
- ☞ Internet fibre optique (haute vitesse)
- ☞ Bavardage en ligne
- ☞ Scanner
- ☞ Graveur
- ☞ Web cam (10)
- ☞ Lecteur CD/DVD (pour jeux en réseau)



Un babillard du Carrefour Jeunesse-Emploi,

installé dans le hall d'entrée
du centre vous offre des
emplois dans la région!



Si le bénévole vous intéresse,
communiquez avec nous!



**Vous voulez
être bénévole?**

Bienvenue à tous!

* Pour plus d'informations, communiquez avec:

Daniel Caya : 450-568-7231

Louise Baron : 450-568-0055

Daniel Caya, bénévole pour le CACI



TEXTE INTÉGRAL



Les Ouvriers de Paix

Stage médiéval Apprentis

Du 25 juin au 20 juillet 2012

Apprendre en s'amusant !



Camp de jour - de 9h à 17h du lundi au vendredi

Ru 262-A rang Grande-Terre à St-François-du-Lac

Tarif tout inclus: \$250

Pension disponible sur demande - détails au www.ouvriersdepaix.org

Inscris-toi avant le 15 mai - Information : 450 249-1036

Les places sont limitées - Ouvert aux 7 ans et +

Poterie

Construction de château

Ateliers d'équitation

Baignade
Sorties
Jeux
Cinéma, etc

Confection de ton costume

Moon

Saphir

Ateliers de croissance personnelle

Deviens chevalier !

Un défi à ta mesure



**La Corporation des Ouvriers de Paix est une Entreprise d'Économie Sociale
membre du Comité Régional d'Économie Sociale (CRÉS)**

Vestiaire de Saint-François-du-Lac : Entreprise à but non lucratif à vocation éco-responsable, situé au **262-A rang de la Grande-Terre**



S.V.P. Veuillez vous assurer que les sacs et boîtes que vous déposez dans le bac de cueillette du « **Vestiaire** » ne soient pas excessivement lourds; rappelez-vous qu'ils doivent être facilement manipulables par nos travailleuses tout comme par nos travailleurs.



Merci de votre grande générosité!

Vos dons sont appréciés et rendent d'immenses services.

Merci aussi de respecter nos limites physiques.



Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30

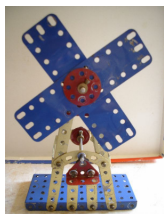
Le samedi de 9h30 à 12h

* * 10% des revenus du vestiaire sont versés au Fonds S.O.S. Haïti



Opportunités d'insertion au travail offertes par « Les Ouvriers de Paix »

Au cours de l'année 2011, 4 personnes ont participé chez nous à des programmes variés d'insertion au travail et 6 autres, à différents programmes de volontariat. Au total, cinq jeunes de moins de 30 ans ont travaillé chez nous en 2011. Trois d'entre eux ont travaillé au-delà de 600 heures comme bénévoles ou contractuels : *leurs services ont été récompensés par des bourses ou des primes variées. Une dizaine d'autres bénévoles ont également investi au-delà de 3100 heures de travail en 2011 pour assurer des services de qualité ainsi que l'encadrement professionnel du personnel des Ouvriers de Paix.*



**Nous sommes à la recherche d'un(e) bénévole
ayant des compétences en cuisine et pouvant
assurer l'accueil et le service à la clientèle.**

450-249-1036



Johane Filiatrault

TEXTE INTÉGRAL



Sûreté du Québec

Piétons!!!



La Sûreté du Québec vous rappelle d'être vigilants et vous informe de l'importance de respecter le Code de la sécurité routière. Il faut être conscient que lorsqu'un piéton circule sur le réseau routier, il est vulnérable et sans protection en cas d'impact avec un véhicule.

Voici donc des règles importantes à respecter;
celles-ci sont prévues au Code de la sécurité routière.

Elles rendront vos déplacements sécuritaires et elles vous éviteront de courir des risques inutiles.

SUR LE TROTTOIR D'ABORD !

Vous devez circuler sur le trottoir ;

- ⇒ S'IL N'Y EN A PAS : marchez sur l'accotement ou sur le bord de la chaussée dans le sens contraire de la circulation.

AVANT DE TRAVERSER !

- ⇒ Rendez-vous à l'intersection ou au passage piétonnier le plus proche ;
- ⇒ Prenez le temps d'observer la circulation autour pour vous assurer de pouvoir traverser sans risque ;
- ⇒ Regardez à gauche et à droite, puis de nouveau à gauche ;
- ⇒ Tournez la tête par-dessus votre épaule pour vérifier si un véhicule arrive par l'arrière ;
- ⇒ Gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu.



LA SIGNALISATION AUX INTERSECTIONS !

- * S'IL Y A DES FEUX DE PIÉTONS ET DES FEUX DE CIRCULATION :
 - ⇒ Vous devez respecter les feux de piétons ;
 - ⇒ Traversez dans le passage délimité par deux lignes blanches ;
 - ⇒ SI LA SILHOUETTE CLIGNOTE, il vous reste peu de temps pour traverser ;
 - ⇒ S'IL Y A LE SIGNAL D'UNE MAIN, ne traversez pas.
- * S'IL Y A SEULEMENT DES FEUX DE CIRCULATION :
 - ⇒ Vous avez le droit de passage au feu vert **et** la priorité en vous engageant sur la chaussée : soyez tout de même vigilants.
- * S'IL Y A UN PANNEAU D'ARRÊT :
 - ⇒ Vous avez la priorité sur les automobilistes qui doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage : soyez tout de même vigilants.
- * Sur le pont David Laperrière, la circulation des piétons est interdite durant les travaux.

NE PAS RESPECTER CES RÈGLES
PEUT ENTRAÎNER UNE AMENDE DE 15\$ À 30\$
ET DES FRAIS JUDICIAIRES EN PLUS.

**Soyez
prudents!**



Agt. Guy Nadeau , parrain
de la Municipalité de
Saint-François-du-Lac

Le moulin à vent

Le **moulin à vent** est un dispositif qui transforme l'énergie éolienne (*énergie cinétique du vent*) en mouvement rotatif au moyen d'ailes ajustables. En tant que moulin, il est utilisé le plus souvent pour moudre des céréales, broyer, piler, pulvériser diverses substances, presser des drupes ou écraser des olives pour produire de l'huile, ou même pour actionner une pompe, par exemple pour l'irrigation ou pour assécher les polders.



Terminologie

Le terme n'est habituellement utilisé que pour les dispositifs relativement anciens des pays riches et les installations à technologies anciennes des régions moins développées. Devenu obsolète (*désuet*) dans les pays développés avec la généralisation de l'électricité, il est l'ancêtre de l'éolienne. Le moulin à vent ne se distingue techniquement de l'éolienne que par l'usage dans le discours. L'abandon de l'énergie éolienne pour mouvoir des meules, et les débuts de son utilisation pour actionner des générateurs électriques ne sont que concomitants à ce basculement de vocabulaire comme le montre la continuité de l'usage pour actionner directement des pompes. De même l'utilisation alternative des termes pale ou aile ne se justifie sans ambiguïté par aucun critère technique.

Histoire

Le moulin à vent est apparu en Orient, en Égypte antique et en Iran (il est utilisé en Perse pour l'irrigation dès l'an 600). Les moulins iraniens n'étaient pas du même type que les moulins européens. Ils étaient constitués d'une éolienne à axe vertical, confinée à l'intérieur du moulin. Des orifices dans les parois du moulin permettent à l'air de s'engouffrer pour actionner l'éolienne.



Moulin horizontal
(à axe vertical) Perse



Moulin horizontal : Hooper's
mill, Margate, Kent, XVIIIe



Moulin à chandelier assis par
terre, plan terrier 49220 Brain-
sur-Longuenée , année 1750

Signalé très tôt en Grande-Bretagne (Abbaye de Croyland en 870), le moulin à vent s'est généralisé en Europe vers le XI^e siècle, d'abord sur les côtes maritimes des pays du Nord : Grande-Bretagne, Pays-Bas, puis dans les pays de la bordure atlantique : Portugal, France, de la mer du Nord et de la mer Baltique : Belgique, Allemagne, Danemark, et dans les îles, y compris en mer Méditerranée. On les trouve sur des éminences, soit isolés, soit groupés en série, ainsi



que dans des lieux éloignés des cours d'eau. La première attestation de moulin à vent en France, en 1170, figure dans une charte de la ville d'Arles.

Les Pays-Bas sont probablement le pays qui a compté le plus grand nombre de moulins à vent. Éléments caractéristiques du paysage, ils sont représentés notamment dans la peinture flamande. Les moulins à vent de Kinderdijk ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le système des ailes Berton se répand dans les régions de France les plus productrices (Beauce, Anjou, Bretagne...) mais arrive trop tard pour une meunerie déjà en déclin ailleurs.

La généralisation de l'électricité dans les campagnes, et l'apparition de la minoterie industrielle, ont entraîné un rapide déclin des moulins à vent au cours du XX^e siècle. Ils ont en outre été défavorisés par la dureté du métier de meunier et par les périodes de chômage imposées souvent par l'absence de vent.

L'apparition de la roue éolienne à pales nombreuses, inventée aux États-Unis, les a rendus complètement obsolètes (*désuet*).

Description

Bâtiment

L'architecture du bâtiment d'un moulin répond aux exigences de son usage et des conditions locales de topographie et de climat. La condition première est la meilleure exposition au vent : le moulin est bâti sur une hauteur, et dans ce cas la bâtisse elle-même ne nécessite pas une grande hauteur. En revanche, dans les pays de plaine, le moulin doit être assez élevé pour prendre le vent malgré les obstacles que peuvent représenter les arbres ou les constructions voisines.

Moulin-tour

Le moulin à vent classique est constitué d'une tour en maçonnerie, surmontée d'une calotte orientable dans le sens du vent, qui supporte les ailes fixées à un axe horizontal ou légèrement incliné vers le haut et un toit en bardage ; c'est le *moulin-tour*.

Le type de construction de la tour dépend des régions. Elle peut être cylindrique, tronconique, polygonale. Le matériau de construction peut être la pierre, la brique, le bois. En Bretagne, un type de moulin appelé « petit-pied » présentait une base cylindrique en granit, surmontée d'une tour en encorbellement de plus grand diamètre.

Quand la tour est peu élevée, la porte d'accès se trouve généralement du côté opposé à la direction des vents dominants, afin de ne pas être gênée par les ailes en rotation ; ou bien il y a deux portes diamétralement opposées, et on utilise alors celle qui n'est pas dans le plan de rotation des ailes.

La toiture en charpente comportant l'axe des ailes et le mécanisme de renvoi, le frein, etc. est conique, avec une pente plus ou moins accentuée selon les régions, et est couverte en bardaux de bois.





Moulin chandelier

Parfois, c'est tout le corps du moulin, construit en bois, qui s'oriente selon le vent : c'est le moulin sur pivot aussi appelé « chandelier » dans certaines régions de France, ce pivot est soutenu par un socle en bois, la « croisée », et par des « liens » obliques. Il peut reposer sur une base maçonnée ou être « assis par terre », c'est-à-dire reposer uniquement sur son socle en bois. Le corps du moulin est généralement parallélépipédique, avec parfois une excroissance latérale ou arrière, le toit est en bâtière ou à un seul versant. Beaucoup de moulins chandeliers ont été démontés et reconstruits ailleurs suivant les déplacements de leur propriétaire. Ils étaient aussi souvent victimes d'incendies ou, en temps de guerre, de destructions volontaires car constituant des repères et des moyens de communication par signaux (ce fut le cas par exemple du moulin de Valmy lors de la célèbre bataille).

Moulin cavier

Le moulin cavier, répandu en Anjou et les Pays de Loire, est intermédiaire entre les types précédents ; dans ce cas, seul tourne un corps mobile en bois supportant les ailes et le système d'engrenage, la « hucherolle ». La hucherolle repose sur un cône en maçonnerie (tuffeau), reposant lui-même sur le *massereau*, pièce centrale où se trouvent les meules. Cette tour est entourée d'une construction plus basse, voûtée, parfois troglodytique, semi-enterrée ou remblayée, servant de stockage, de cave, voire d'habitation pour le meunier : la *masse*. La partie supérieure de la masse formant terrasse circulaire, accessible par un escalier extérieur, sert à l'orientation. L'échelle qui sert d'accès à la hucherolle y est fixée et joue le rôle de timon.

Ce procédé permet de gagner de la hauteur pour prendre le vent tout en ayant une partie mobile de moindre encombrement.

Moulin à galerie

Ce type de moulin, dit aussi « moulin à plateforme », « moulin à jupe », « moulin hollandais », car largement utilisé aux Pays-Bas, est un moulin de type cavier, de dimensions restreintes bien qu'il puisse atteindre de grandes hauteurs pour prendre le vent. La partie basse est généralement maçonnée, la partie supérieure de la tour est souvent en bois, de section octogonale (parfois hexagonale) évasée vers le bas, et est ceinturée d'une galerie qui permet au meunier d'orienter la calotte supportant les ailes. Ces moulins pouvaient être construits sur des sols peu propices à une construction traditionnelle, comme les polders.

Ailes

Traditionnellement, les ailes d'un moulin tournent à gauche (en regardant de face), c'est-à-dire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les ailes, le plus souvent au nombre de quatre, sont généralement faites d'une armature en bois supportant une toile tendue. Les formes et les matériaux utilisés sont très variables d'une région à l'autre. Les ailes sont composées de *verges* ou *vergues* : *souvent deux verges qui se croisent, l'une devant l'autre, sur l'arbre moteur ; elles sont munies de barreaux transversaux, implantés dans les verges selon une inclinaison constante ou variable qui donne aux ailes leur configuration hélicoïdale.*





Les extrémités externes des barreaux peuvent être libres, ou être reliées par des *lattes* ou *cotrets*, parfois doublés ou triplés.

Certaines ailes sont garnies de planchettes, parfois amovibles mais qui peuvent être laissées à demeure, qui offrent une prise au vent et ne demandent qu'un faible entoilage complémentaire : ces planches peuvent se trouver dans la partie centrale des ailes ou sur toute la longueur.

La conformation des ailes permet de varier l'entoilage en fonction de la force du vent. La toile est une longue bande de tissu que le meunier fait passer entre les barreaux en montant le long de l'aile. Les toiles sont au nombre de deux par aile, identiques pour les ailes symétriques, deux inégales ou une seule pour les ailes asymétriques. Le meunier choisit donc de mettre toutes les toiles, ou de n'en mettre qu'un nombre moindre, en les répartissant symétriquement sur les quatre ailes. Un moyen de réglage complémentaire consiste à resserrer plus ou moins la toile en l'attachant, de manière à ce qu'elle offre moins de prise au vent.

Orientation du moulin

L'orientation du moulin se fait en actionnant le timon, dit aussi la queue du moulin, soit manuellement, soit par traction animale (un âne était souvent préposé à ce travail), soit à l'aide d'un cabestan. Dans les moulins caviers de l'Anjou, l'âne laissé sur la terrasse circulaire indiquait spontanément la direction du vent, en se plaçant à l'opposé, abrité par la tour, là où le vent n'affectait pas ses oreilles sensibles.

Mécanisme intérieur et meules

La transmission du mouvement à l'axe vertical des meules se fait par un engrenage constitué du « rouet », roue solidaire de l'arbre des ailes munie de dents en bois dur, les *alluchons*, qui engrenent sur la « lanterne » à fuseaux solidaire de l'axe vertical. Le rouet est entouré dans sa moitié supérieure par le frein : une bande de métal qui maintient des éléments jointifs en bois, formant mâchoire du frein. L'ensemble est maintenu pressé contre le rouet par un contrepoids. Une corde, le *hardeau*, ou une chaîne permet de relever le contrepoids et donc de libérer le frein pour permettre la libre rotation des ailes. Les éléments du frein en bois sont de section plus large que celle du rouet. Par l'usure, il se crée un creux qui augmente la surface de contact et donc l'efficacité du freinage. Pour assurer l'immobilité totale des ailes, on bloque une des ailes au moyen de deux pieux fourchus assujettis au sol. D'autres moyens sont possibles en fonction du type et de l'architecture du moulin.

Utilisation

Les moulins, comme l'indique leur nom, ont d'abord servi à moudre les céréales et autres grains. Ils ont servi aussi à pomper l'eau, soit pour assécher les zones marécageuses et les polders, soit pour assurer l'irrigation. On les a utilisés pour produire de l'huile, du plâtre, pour le foulage des textiles, ou pour actionner des scieries..



www.wikipedia.org/wiki/moulin_a_vent





Saint-François-du-Lac
Une sa force de l'amour de sa communauté (Depuis 1632)

Conseil municipal

(2009-2013)

Siège no. 1

Jean-Louis Lambert, pro-maire

450-568-3425

Siège no. 3

Yves Plante

450-568-3949

Siège no. 5

Réjean Gamelin

450-568-2435

Siège no. 2

Jean Duhaime

450-568-2425

Siège no. 4

Daniel Labbé

450-568-2493

Siège no. 6

Julie Bouchard

450-568-0427

Mairesse

Georgette Critchley

450-568-1059

Employés municipaux

Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière

Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière adjointe

Claire Pelletier, secrétaire-réceptionniste

Marcel Niquet, inspecteur municipal

Paul Piché, journalier

Richard Sayer, journalier

Denys Laquerre, opérateur d'usine

Ghyslaine Lachapelle, responsable (bénévole) de la bibliothèque (450-568-1130)

Lisette Allard, responsable location de salle (450-568-2350)

Bureau municipal: 450-568-2124

Télécopieur : 450-568-7465

Mise en page: Claire Pelletier

